

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE** DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD TENUE LE 18 NOVEMBRE 2020, PAR ZOOM

PRÉSENCES

Denis Miousse, président
Ginette Côté, vice-présidente
Claude Lévesque, PDG par intérim et secrétaire
Johanne Beaudoin
Dave Charlton
Roger Dubé
Geneviève Fafard
Josée Francœur
Pascale Lafortune
Michaël Lavigne
Diane Ouellet
Jean-Pierre Porlier
France St-Pierre
Solange Turgeon

ABSENCES MOTIVÉES

Jean-Marie Vollant

Invités : Johanne Savard, présidente-directrice générale adjointe
Membres de l'équipe de direction

1. Ouverture de la séance publique régulière et vérification du quorum

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et ouvre la séance publique à 18 h 08.

2. Minute de silence pour les récents événements autochtones

Le président invite les membres du conseil d'administration à observer une minute de silence en hommage à madame Joyce Echaquan.

3. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution 2020-11-189

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** l'ordre du jour de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 18 novembre 2020 en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la séance publique régulière du 23 septembre 2020**Résolution 2020-11-190**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 23 septembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

5. Tableau de suivi des questions du public

Le tableau de suivi des questions du public est disponible sur le site Web de l'établissement.

6. Rapport du président du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'aujourd'hui du CISSS de la Côte-Nord passera encore une fois à l'histoire. Non pas parce qu'il y aura eu de plus grands débats qu'à l'accoutumée, non plus parce qu'il aura été ponctué de lourdes résolutions, mais plutôt parce qu'il sera le dernier pour l'une de nos grandes collaboratrices.

En effet, après plus de 37 ans de dévouement pour sa profession, Johanne Savard quittera pour une retraite assurément bien méritée.

Une carrière de bachelière en sciences infirmières, qui a débuté en 1983 et qui a été jalonnée de différents postes et tâches. Non seulement a-t-elle travaillé, mais elle a toujours eu à cœur d'élever son niveau de formation en plus de transmettre ses connaissances aux autres.

Les dix dernières années, elle les aura passées au poste d'adjointe au président-directeur général et de directrice des immobilisations et de la coordination régionale des projets d'optimisation, au début pour l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord puis pour le CISSS de la Côte-Nord, depuis sa création en 2015, au poste de présidente-directrice générale adjointe.

C'était juste après avoir passé deux années au poste de directrice aux affaires médicales et à la santé physique.

Vous dire à quel point il était rassurant de pouvoir compter sur son expertise est bien mince, toujours l'explication juste, la parole rassurante et la vulgarisation des terminologies médicales efficace, et ce, sans jamais une once de prétention. Au contraire, la modestie et la volonté de faire le tout en toute discrétion font partie de sa personnalité.

La transition de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord vers le grand CISSS dans sa forme actuelle a bénéficié grandement de la présence de cette travaillante engagée qui n'avait pour seul objectif que le bien-être de la population et la qualité des services à donner, partout sur le grand territoire desservi.

Aujourd'hui, 37 ans plus tard, la bachelière peut se retirer la tête haute, fière du travail accompli et de l'héritage qu'elle laisse à ceux et celles qui prendront le relais.

Merci Madame Savard pour votre rigueur, votre engagement, vos heures incalculables, votre savoir-faire et votre empathie. La retraite bien méritée frappe à la porte et vous pouvez en passer le seuil pour profiter de cette nouvelle étape.

7. Rapport du président-directeur général par intérim

Le président-directeur général par intérim, monsieur Claude Lévesque, mentionne qu'à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la prévention et contrôle des infections (PCI) relève, depuis quelques mois, du président-directeur général. Pour cette raison, certains des éléments qui suivent portent sur la PCI.

Monsieur Lévesque fait part des activités qui ont eu lieu au cours des dernières semaines :

- Validation effectuée auprès du personnel sur le respect des mesures de prévention et contrôle des infections : une vigie sera déployée pour assurer un meilleur contrôle de ces mesures nécessaires pour éviter que la COVID entre dans les murs de notre établissement.
- Validation des inventaires des équipements de protection individuelle (EPI) : le CISSS dispose d'un inventaire pouvant couvrir plusieurs semaines et un suivi très serré est effectué par la Direction concernée.
- Intensification des contrôles d'accès à nos installations : par exemple, port obligatoire du masque de procédure pour tous les visiteurs.

- Validation du respect des règles de mobilité de la main-d'œuvre et mise en place d'un registre de déplacement devant être autorisé par le président-directeur général.
- Mise en place de mesures de stabilisation de la main-d'œuvre pour encadrer les déplacements de nos ressources entre les zones chaudes et froides.
- Dépôt au MSSS du plan d'action COVID-phase 2 pour les territoires isolés (Basse-Côte-Nord, Anticosti et Schefferville) et mise en place de mesures visant à sécuriser l'accès à ces territoires.
- Simulations effectuées dans nos installations sur la trajectoire de prise en charge d'un cas COVID positif.
- Préparation et ouverture de cinq lits COVID à l'Hôpital de Sept-Îles.
- Mise en place d'équipes d'appui : plus de 300 personnes de notre personnel ont levé la main pour prêter main-forte, en plus de leur emploi régulier. Des formations sont en cours pour préparer les équipes à intervenir dans les milieux et les corps d'emploi qui sont les plus sollicités en période de deuxième vague de la pandémie (entretien ménager, enquêtes épidémiologiques, etc.).
- Rencontres hebdomadaires avec les communautés autochtones.
- Main-d'œuvre indépendante : une cellule de travail est en place, en partenariat avec le MSSS, pour explorer des pistes de solution afin de réduire substantiellement le recours à la main-d'œuvre indépendante. Lors des dix derniers mois, le CISSS a embauché 1007 personnes et a fait face à 622 départs, pour un solde positif de 385 nouveaux employés.
- Embauche et déploiement de treize nouveaux gestionnaires en CHSLD pour assurer un suivi de proximité afin de répondre aux recommandations de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.
- Rencontre de travail avec le MSSS en ce qui a trait au déficit budgétaire.
- Rencontre avec huit des neuf chefs autochtones pour échanger avec eux sur leur réalité en santé et sur le dossier de la sécurisation culturelle.
- Rencontre avec l'Université Laval pour un projet de groupe de médecine familiale universitaire (GMF-U) à Sept-Îles.
- Rencontre avec le MSSS portant sur le suivi du dossier immobilier urgence, psychiatrie et bloc opératoire à l'Hôpital de Sept-Îles. Le conseil d'administration a rencontré, plus tôt aujourd'hui, le responsable de ce dossier à la Société québécoise des infrastructures (SQI).
- Avancement du dossier de jumelage du CISSS avec le CHU de Québec : le dossier est piloté par la Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique (DSMQEPE). Les travaux sont en cours pour déterminer les domaines de coopérations possibles.

8. Correspondance et revue de presse

La correspondance et la revue de presse sont déposées pour information.

9. Période de questions du public (15 minutes)

Afin de répondre à une demande, des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance.

Les interventions suivantes sont portées à l'attention du conseil d'administration :

Mélanie Houde, Fermont	Est-ce qu'une demande a été faite par le CISSS de la Côte-Nord concernant les sorties locales des employés?
Suzanne Marchand, Sept-Îles (madame Marchand n'ayant pu être présente à la séance publique, les questions ont été déposées par écrit)	<p>Pour pallier le manque de personnel de la région, vous faites affaire avec des agences spécialisées qui vous fournissent, et ce, depuis quelques années, les personnes pouvant combler les postes vacants. Je considère que ceci est une sorte de « <i>fly in fly out</i> ».</p> <p>Pouvez-vous nous dire combien de personnes ainsi que leur profession sont venues travailler sur la Côte-Nord ainsi que leur lieu de travail (Baie-Comeau, Sept-Îles, Blanc-Sablon, etc.), le montant que cela représente sur le budget en salaire, frais de déplacement et d'hébergement, etc.? Depuis combien d'années faites-vous appel à ces agences de placement?</p>

	Avez-vous ou allez-vous élaborer une stratégie de recrutement et de rétention afin de pallier le manque de personnel résidant sur la Côte-Nord et ainsi permettre une augmentation de la population active? Si oui, pouvez-vous nous donner les grands points de votre stratégie, vos enjeux, votre plan d'action avec échéances?
Nathalie Savard, SIISNEQ-CSQ	Conditions de travail

10. Agenda de consentement

10.1. Affaires médicales

10.1.1. Nominations – Membres actifs

Résolution 2020-11-191

Attendu la demande de nomination du D^r Paul Theodorescu, omnipraticien, numéro de permis 12507, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « médecine générale » à l'installation de Schefferville;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-423);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination du D^r Paul Theodorescu, omnipraticien, numéro de permis 12507;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Schefferville;
- **De lui octroyer** des privilèges en « médecine générale » pour la période du 18 novembre 2020 au 18 mai 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-11-192

Attendu la demande de nomination du D^r Thim-Alexandre Bédard, ophtalmologiste, numéro de permis 20870, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « ophtalmologie (clinique externe et hospitalisation, CLSC, ultrasonographie, bloc opératoire) » à l'installation de Sept-Îles;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-424);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination du D^r Thim-Alexandre Bédard, ophtalmologiste, numéro de permis 20870;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Sept-Îles;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « ophtalmologie (clinique externe et hospitalisation, CLSC, ultrasonographie, bloc opératoire) » pour la période du 18 novembre 2020 au 18 mai 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-11-193

Attendu la demande de nomination de la D^{re} Émilie Daoud, omnipraticienne, numéro de permis 20897, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « médecine générale (hospitalisation, incluant les soins intensifs, mère-enfant, excluant l'obstétrique, gériatrie, médecine de jour) » à l'installation de Sept-Îles;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-422);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D^{re} Émilie Daoud, omnipraticienne, numéro de permis 20897;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Sept-Îles;
- **De lui octroyer** des privilèges en « médecine générale (hospitalisation, incluant les soins intensifs, mère-enfant, excluant l'obstétrique, gériatrie, médecine de jour) » pour la période du 18 novembre 2020 au 18 mai 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle à la réception des diplômes;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-11-194

Attendu la demande de nomination de la D^{re} Farah Khachab, radiologiste, numéro de permis 20885, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « radiologie diagnostique, tomographie, IRM, échographie, radiographie, mammographie, fluoroscopie, radiologie d'intervention » à l'installation de Sept-Îles;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-419);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D^{re} Farah Khachab, radiologiste, numéro de permis 20885;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Sept-Îles;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « radiologie diagnostique, tomodensitométrie, IRM, échographie, radiographie, mammographie, fluoroscopie, radiologie d'intervention » pour la période du 18 novembre 2020 au 18 mai 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-11-195

Attendu la demande de nomination de la D^{re} Marie-Christine Ouellet, omnipraticienne, numéro de permis 17458, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « médecine générale (urgence, hospitalisation, prise en charge, soins prolongés en CHSLD) » à l'installation des Escoumins;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-420);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D^{re} Marie-Christine Ouellet, omnipraticienne, numéro de permis 17458;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation des Escoumins;
- **De lui octroyer** des privilèges en « médecine générale (urgence, hospitalisation, prise en charge, soins prolongés en CHSLD) » pour la période du 18 novembre 2020 au 18 mai 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-11-196

Attendu la demande de nomination de la D^{re} Sanda Rotari, omnipraticienne, numéro de permis 20894, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « médecine générale – urgence majeure, urgence mineure et hospitalisation (incluant psychiatrie, soins intensifs, usagers en observation à l'urgence, SAM) » à l'installation de Baie-Comeau;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-421);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D^{re} Sanda Rotari, omnipraticienne, numéro de permis 20894;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Baie-Comeau;
- **De lui octroyer** des privilèges en « médecine générale – urgence majeure, urgence mineure et hospitalisation (incluant psychiatrie, soins intensifs, usagers en observation à l'urgence, SAM) » pour la période du 18 novembre 2020 au 18 mai 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle à la réception des diplômes;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

Adopté à l'unanimité.

10.1.2. Nominations – Membres associés**Résolution 2020-11-197**

Attendu la demande de nomination de la D^{re} Ariane Dufour, gériatre, numéro de permis 20243, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « gériatrie » à l'installation de Sept-Îles;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-431);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D^{re} Ariane Dufour, gériatre, numéro de permis 20243;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Sept-Îles;

- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « gériatrie » pour la période du 18 novembre 2020 au 18 mai 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-11-198

Attendu la demande de nomination de la D^{re} Marie Turcotte, dentiste, numéro de permis 24311, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « dentisterie en CHSLD » aux installations de Sept-Îles et de Port-Cartier;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-430);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D^{re} Marie Turcotte, dentiste, numéro de permis 24311;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord aux installations de Sept-Îles et de Port-Cartier;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « dentisterie en CHSLD » pour la période du 18 novembre 2020 au 18 mai 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).

Adopté à l'unanimité.

10.1.3. Modifications de privilèges

Résolution 2020-11-199

Attendu la demande formulée par la D^{re} Thi Kim Chi Ngo, dentiste, numéro de permis 94807, membre associé, afin de procéder à l'ajout de privilèges pour l'installation de Fermont;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu la recommandation favorable du chef adjoint du département régional de chirurgie;

Attendu la recommandation favorable par le comité d'examen des titres en date du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-428);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la modification des privilèges de la D^{re} Thi Kim Chi Ngo, dentiste, numéro de permis 94807, afin de procéder à l'ajout de privilèges en « dentisterie » pour l'installation de Fermont;

- **Que** ce changement soit effectif en date du 18 novembre 2020;
- **Que** ce changement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-11-200

Attendu la demande formulée par la D^{re} Virginie Cousin, omnipraticienne, numéro de permis 19556, membre actif à l'installation de Baie-Comeau, afin de procéder à l'ajout de privilèges en « SAM »;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu la recommandation favorable du chef adjoint du département régional de médecine générale;

Attendu la recommandation favorable par le comité d'examen des titres en date du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-429);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la modification des privilèges de la D^{re} Virginie Cousin, omnipraticienne, numéro de permis 19556, afin de procéder à l'ajout de privilèges en « SAM »;
- **Que** ce changement soit effectif en date du 18 novembre 2020;
- **Que** ce changement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

Adopté à l'unanimité.

10.1.4. Changements de statut

Résolution 2020-11-201

Attendu la demande formulée par la D^{re} Mary Catherine Ozcelik, dentiste, numéro de permis 20412, membre associé aux installations de Fermont et de la Basse-Côte-Nord, afin de procéder à un changement de son statut à celui de membre actif avec des privilèges en « dentisterie en santé publique – volet prévention-promotion »;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu la recommandation favorable par le chef du département régional de santé publique;

Attendu la recommandation favorable par le comité d'examen des titres en date du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-427);

Il est proposé et appuyé :

- **D'approuver** le changement de statut de la D^{re} Mary Catherine Ozcelik, dentiste, numéro de permis 20412, de membre associé à celui de membre actif à compter du 18 novembre 2020;
- **De lui octroyer** des privilèges en « dentisterie en santé publique – volet prévention-promotion » pour toutes les installations du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-11-202

Attendu la demande formulée par la D^{re} Stéphanie Morneau, dentiste, numéro de permis 96769, membre actif pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord, afin de procéder à un changement de son statut à celui de membre associé;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu la recommandation favorable par le chef du département régional de santé publique;

Attendu la recommandation favorable par le comité d'examen des titres en date du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-426);

Il est proposé et appuyé :

- **D'approuver** le changement de statut de la D^{re} Stéphanie Morneau, dentiste, numéro de permis 96769, de membre actif à celui de membre associé à compter du 18 novembre 2020;
- **Que** ses privilèges demeurent en « dentisterie – santé publique » pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-11-203

Attendu la demande formulée par le D^r Rémi Mercier, omnipraticien, numéro de permis 03450, membre associé à l'installation des Escoumins, afin de procéder à un changement de son statut à celui de membre actif avec des privilèges en « médecine générale (consultation en bureau) »;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu l'avis formulé par le gestionnaire médical de l'installation des Escoumins;

Attendu la recommandation favorable par le comité d'examen des titres en date du 27 octobre 2020;

Attendu la recommandation défavorable du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-425);

Attendu que le travail auquel s'engage à faire le D^r Rémi Mercier sur son formulaire de demande de changement de statut ne correspond pas à la définition d'un statut de membre actif, tel que statué à l'annexe A du Règlement du département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (G1-251-027);

Attendu que l'annexe A dudit Règlement prévoit qu'un médecin qui ne satisfait pas les critères de membre actif, mais qui peut offrir des services qui sont utiles au département peut, sur recommandation du cogestionnaire médical, soumettre une demande pour un statut de membre associé;

Il est proposé et appuyé :

- **De refuser** le changement de statut demandé par le D^r Rémi Mercier, omnipraticien, numéro de permis 03450, de membre associé à celui de membre actif;
- **De maintenir** son statut de membre associé avec des privilèges en « médecine générale (consultation en bureau) » à l'installation des Escoumins.

Adopté à l'unanimité.

10.1.5. Démissions

Résolution 2020-11-204

Attendu la démission du D^r Jorge Romero, omnipraticien, membre actif à l'installation de la Basse-Côte-Nord, par lettre reçue le 24 septembre 2020 et annonçant sa démission à compter du 23 novembre 2020;

Attendu que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-414);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du D^r Jorge Romero, omnipraticien, numéro de permis 07345, à compter du 23 novembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-11-205

Attendu la démission du D^r Pierre Bélanger, pédiatre, membre actif à l'installation de Sept-Îles, par lettre reçue le 3 novembre 2020 et annonçant sa démission à compter du 31 janvier 2021;

Attendu que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-433);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du D^r Pierre Bélanger, pédiatre, numéro de permis 78305, à compter du 31 janvier 2021.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-11-206

Attendu la démission de la D^{re} Monique Bellemare, omnipraticienne, membre actif à l'installation de la Minganie, par lettre reçue le 2 septembre 2020 et annonçant sa démission à compter du 31 octobre 2020;

Attendu que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-432);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de la D^{re} Monique Bellemare, omnipraticienne, numéro de permis 93045, à compter du 31 octobre 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.1.6. Chefferie adjointe du département régional d'imagerie médicale (volet radiologie diagnostique) – Démission

Résolution 2020-11-207

Attendu les dispositions de l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu l'adoption de l'organigramme de la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

Attendu la lettre de démission transmise par le Dr Robert R. Gervais en date du 15 octobre 2020;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-413);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du Dr Robert R. Gervais, radiologiste à l'installation de Sept-Îles, numéro de permis 97231, à titre de chef adjoint au département régional d'imagerie médicale (volet radiologie diagnostique), et ce, à compter du 15 novembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

11. Dossiers en cours

Aucun dossier en cours n'est inscrit à l'ordre du jour.

12. Nouveaux dossiers

12.1. Règlement G1-251-022 – Programme d'accueil et d'intégration des administrateurs (mise à jour)

Résolution 2020-11-208

Attendu que l'article 181.0.0.1 (par. 5) de la Loi sur les services de santé et les services sociaux précise qu'il appartient au comité de gouvernance et d'éthique d'élaborer un programme d'accueil et de formation continue pour les membres du conseil d'administration;

Attendu que l'orientation des nouveaux administrateurs figure parmi les bonnes pratiques identifiées aux normes et critères d'excellence sur la gouvernance d'Agrément Canada (critère 2.7);

Attendu que le comité de gouvernance et d'éthique a procédé à la révision du programme d'accueil et d'intégration des administrateurs adopté par le conseil d'administration le 31 mai 2017, celui-ci devant être révisé tous les trois ans ou au besoin (article 7 du règlement G1-251-022);

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la mise à jour du règlement G1-251-022 portant sur le programme d'accueil et d'intégration des administrateurs du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord.

Adopté à l'unanimité.

12.2. Principes – Investissements Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

Résolution 2020-11-209

Attendu le budget récurrent de 1 247 947 \$ alloué par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord pour le rehaussement du soutien à la mission globale des organismes communautaires dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC);

Attendu les balises ministérielles qui nous sont signifiées;

Attendu la grille d'analyse pour déterminer le budget de base des organismes communautaires, selon le Cadre de reconnaissance et de financement des organismes communautaires de la Côte-Nord;

Attendu la démarche de consultation avec la TROC-09;

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord privilégie la consolidation des organismes déjà existants et financés par le PSOC;

Attendu que, selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux, il est de la responsabilité du CISSS de la Côte-Nord d'allouer les ressources financières aux organismes communautaires;

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la répartition de 700 269 \$ pour le rehaussement des organismes communautaires n'ayant pas atteint les 70 % du seuil minimal prévu au Cadre;
- **D'accepter** la répartition de 547 678 \$ pour les organismes qui répondent à des demandes croissantes ou qui rencontrent des défis particuliers pour rejoindre la population.

Adopté à l'unanimité.

13. Rapport des comités

13.1. Comité de vigilance et de la qualité

Le comité de vigilance et de la qualité s'est réuni le 4 novembre 2020, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Porlier.

Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Régime d'examen des plaintes :
 - douze recommandations ont été reçues depuis la rencontre du 15 septembre 2020, sept recommandations ont été complétées le 4 novembre 2020 et 69 dossiers demeurent en étude;
 - Suivi des recommandations de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services;
 - Suivi du tableau de bord du commissariat aux plaintes et à la qualité des services;
 - Délai de prise de rendez-vous et de transmission des résultats pour la clinique de dépistage COVID-19;
 - Impact – Situation à la suite du décès de madame Joyce Echaquan;
- Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique :
 - Suivi de la stérilisation rapide des instruments de dentisterie à l'Hôpital de Sept-Îles;
 - Protecteur du citoyen – Délai de triage;
 - Mesures de compensation;
 - Déclarations des incidents/accidents;
- Bilan des opérations électives.

13.2. Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 12 novembre 2020, sous la présidence de madame Johanne Beaudoin.

Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Résultats des sondages d'évaluation des séances du conseil d'administration du 17 juin et du 23 septembre 2020;
- Compte-rendu de la séance de travail du comité tenue le 23 octobre 2020;
- Règlement portant sur le programme d'accueil et d'intégration des administrateurs;
- Règlement portant sur la formation continue et le profil des administrateurs – Révision;
- Candidature à soumettre au MSSS pour le remplacement d'un membre indépendant au conseil d'administration;

- Questionnaires d'évaluation du fonctionnement des comités du conseil d'administration – Confidentialité;
- Discussion avec le président-directeur général par intérim;
- Formations disponibles pour les membres du conseil d'administration;
- Processus de remplacement du président-directeur général par intérim et de la présidente-directrice générale adjointe.

13.3. Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni le 17 novembre 2020, sous la présidence de monsieur Michaël Lavigne.

Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Situation financière du CISSS;
- Recommandation du rapport financier trimestriel (AS-617).

13.3.1. Rapport financier trimestriel au 12 septembre 2020

Résolution 2020-11-210

Attendu les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

Attendu que, selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

Attendu que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

Attendu la démarche conjointe avec le MSSS afin de trouver des solutions pérennes;

Attendu la recommandation favorable du comité de vérification;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** le rapport trimestriel de la période 6, se terminant le 12 septembre 2020, du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision déficitaire de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations de 41 631 938 \$;
- **D'autoriser** le président du conseil d'administration et le président-directeur général ou la présidente-directrice générale adjointe à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

Adopté à l'unanimité.

13.4. Comité ressources humaines

Le comité ressources humaines s'est réuni le 11 novembre 2020, sous la présidence de madame Solange Turgeon.

Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Service santé, sécurité et qualité de vie au travail;
- Calendrier des rencontres du comité ressources humaines;
- Main-d'œuvre indépendante;
- Décès de madame Joyce Echaquan.

13.5. Comité des usagers

En suivi de la présentation du rapport annuel du comité des usagers du Centre intégré (CUCI) par le président, monsieur Michel Fournier, et la coordonnatrice administrative du CUCI, madame Nathalie Boudreault, lors de l'assemblée publique annuelle d'information, monsieur Jean-Pierre Porlier tient à remercier l'ensemble des bénévoles de chacun des treize comités de résidents et des sept comités d'usagers de la Côte-Nord pour leur implication indéfectible. Il souligne aussi la qualité du travail et l'engagement constant de madame Nathalie Boudreault envers les comités et les usagers.

De plus, monsieur Porlier signale la qualité des enjeux inscrits dans le rapport annuel, ceux-ci étant le reflet des préoccupations et des attentes de la population nord-côtière envers le CISSS de la Côte-Nord. Malgré la pandémie, le CUCI est persuadé que l'établissement mettra tout en œuvre pour répondre rapidement aux enjeux soulevés dans ce rapport annuel.

Par ailleurs, à la suite du décès tragique de madame Joyce Echaquan, une réflexion s'est enclenchée afin de voir ce que les comités d'usagers peuvent faire, de leur côté, pour mieux connaître la réalité des neuf communautés des Premières Nations sur le territoire de la Côte-Nord. Il a été constaté qu'il n'y a aucun représentant des Premières Nations sur nos comités. Un membre du comité des usagers de Sept-Îles a mentionné que ce drame jetait une nouvelle lumière, ouvrait une nouvelle fenêtre sur la réalité de ces communautés. En ce sens, des démarches seront entreprises afin de recruter, sur chaque comité, un ou des représentants des Premières Nations.

14. Affaires nouvelles

Aucun sujet n'est ajouté aux affaires nouvelles.

15. Période de questions du public (15 minutes)

Pour répondre à une demande, des périodes de questions de 15 minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance.

Aucune question n'est posée lors de cette période de questions du public.

16. Clôture de la séance

Résolution 2020-11-211

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la fermeture de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 18 novembre 2020 à 19 h 23.

Adopté à l'unanimité.

Denis Miousse
Président

Claude Lévesque
Secrétaire